

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3499

Délégation de service public (DSP) pour l'exploitation du Grand casino de Lyon - Avenant n° 1
Secrétariat général de la Ville de Lyon

Direction de la Commande Publique

Rapporteur : M. BRUMM Richard

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 DECEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 21 DECEMBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE : 28 DECEMBRE 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BOUZERDA (pouvoir à M. BRUMM), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme BURILLON (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BERNARD (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2017/3499 - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP) POUR L'EXPLOITATION DU GRAND CASINO DE LYON - AVENANT N° 1 (SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA VILLE DE LYON - DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 5 décembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Un contrat de délégation de service public (DSP) a été conclu, en date du 26 octobre 2009, avec la SAS Grand casino de Lyon pour exploiter le casino de Lyon. Ce contrat arrive à terme le 23 février 2019.

Le processus de renouvellement de cette DSP est d'ores et déjà engagé, mais le changement récent de notre exécutif et la nécessité de disposer de délais raisonnables pour traiter la procédure de passation impliquent de prolonger le contrat actuel jusqu'au 31 août 2019, à l'heure de fermeture du casino fixée à l'arrêté d'autorisation de jeux.

Je vous propose donc d'autoriser la passation d'un avenant de prolongation, en application de l'article 36-5° du décret n° 2016-86 du 1^{er} février 2016 relatif aux contrats de concession, sachant que le Conseil municipal sera appelé, début 2018, à délibérer sur le lancement de la prochaine procédure de DSP.

Le chiffre d'affaires réalisé par le délégataire entre le 1^{er} avril 2010 et le 31 octobre 2016 (soit 2 403 jours) est de 103 948 446 €. Par projection, le chiffre d'affaires prévisionnel pour la durée initiale du contrat (soit du 1^{er} avril 2010 au 23 février 2019) serait de 140 068 693 €. Ainsi, la prolongation du contrat jusqu'au 31 août 2019 conduirait à une augmentation du chiffre d'affaires de 8 175 720 € soit + 5,8 %.

En outre, cette prolongation nécessite le renouvellement des autorisations de jeux. Pour obtenir le renouvellement de ces autorisations, outre l'avis préalable de notre assemblée, le délégataire de service public doit déposer en Préfecture, sous peine de forclusion, une demande de renouvellement 4 mois au moins avant la date d'expiration de l'autorisation de jeux.

La SAS Grand casino de Lyon a donc sollicité l'avis favorable de la Ville de Lyon pour le renouvellement de son autorisation de jeux, qui sera demandée dans les mêmes termes que la précédente, votée par délibération n° 2015/1716 du Conseil municipal du 17 décembre 2015.

Vu la demande de l'exploitant du casino ;

Vu le contrat de délégation de service public (DSP) pour l'exploitation du Grand casino de Lyon en date du 26 octobre 2009 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 2007 modifié, relatif à la réglementation des jeux dans les casinos ;

Vu le décret n° 2016-86 du 1^{er} février 2016 relatif aux contrats de concession ;

Vu l'avis favorable de la commission de délégation de service public du 27 novembre 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 6^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission finances - commande publique - administration générale - ressources humaines ;

DELIBERE

1. L'avenant n° 1 au contrat de délégation de service public (DSP) pour l'exploitation du Grand casino de Lyon est approuvé.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit avenant.

3. Le Conseil municipal émet un avis favorable à la demande formulée par la SAS Grand casino de Lyon pour le renouvellement de son autorisation de jeux au sein du casino « Le Pharaon ».

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Richard BRUMM